



UN NOUVEAU CACHET À COLLYRES DÉCOUVERT À LYON EN MARS 2015

MURIEL PARDON-LABONNELIE (UNIVERSITÉ BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ, LAMS)

TONY SILVINO (ÉVEHA)

CATHERINE LAVIER (LAMS UMR 8220)

MARLÈNE AUBIN (LAMS UMR 8220 – MONARIS UMR 8233)

RÉMI BRAGEU (LAMS UMR 8220)

ELSA VAN ELSLANDE (LAMS UMR 8220)

Résumé

Un nouveau cachet à collyres, découvert à Lyon en mars 2015, présente des caractéristiques morphologiques et épigraphiques particulièrement intéressantes pour l'histoire de l'ophtalmologie.

Abstract

A new collyrium stamp, discovered in Lyon in March 2015, exhibits morphological and epigraphic characteristics which present crucial data for the history of ophthalmology.

Dans l'Antiquité gréco-romaine, on prescrivait des « collyres », c'est-à-dire des « petits pains »¹. Avant durcissement, ces « collyres » étaient estampillés à l'aide de « cachets ».

Les « cachets à collyres » (appelés aussi « cachets d'oculistes ») sont habituellement de petites pierres parallélépipédiques vertes, utilisées dans tout l'empire romain durant les premiers siècles de notre ère. Les petites faces de ces tampons comportent des inscriptions gravées en caractères rétrogrades. Après impression, ces sortes de notices médicales étaient lisibles directement sur les remèdes.

Lors de fouilles préventives menées par Éveha entre février et avril 2015, Tony Silvino a découvert un nouveau cachet à collyres dans le V^e arrondissement de Lyon (1, rue Appian). Cette pierre sigillaire est, à notre connaissance, le trois cent quarante-sixième cachet recensé à l'heure actuelle². Elle fait actuellement l'objet d'analyses physico-chimiques au Laboratoire d'Archéologie Moléculaire et Structurale (LAMS, UMR 8082 – Université Pierre et Marie Curie).

Caractéristiques minéralogiques

Marlène Aubin³ a analysé ce cachet par micro-diffraction des rayons X. Cette pierre a été taillée dans le même minéral que les vingt-neuf pierres analysées par Philippe Walter⁴, Yvan Coquinot⁵, Elsa Van Elslande et Hélène Rousselière⁶ au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF, Paris), au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France (Paris) et au musée archéologique d'Este (Vénétie). Ce minéral est vraisemblablement de la grauwacke (ou graywacke) à grain fin. Dans l'Égypte ancienne, il était extrait dans la carrière de Wadi Hammamat, le long de la route

¹ Cf. PARDON-LABONNELIE 2013.

² Inventaire en cours d'élaboration dans le cadre de la préparation de l'Habilitation à Diriger des Recherches de Muriel Pardon-Labonnelie.

³ Doctorante en chimie analytique au Laboratoire d'Archéologie Moléculaire et Structurale (LAMS, UMR CNRS 8220 – Université Pierre et Marie Curie) et au laboratoire « De la Molécule aux Nano-objets : Réactivité, Interactions et Spectroscopies » (Monaris, UMR 8233 – Université Pierre et Marie Curie).

⁴ Directeur de recherche au LAMS.

⁵ Ingénieur d'études au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF).

⁶ Ingénieurs d'études au C2RMF, puis au LAMS.

reliant la mer Rouge au Nil, et servait notamment à façonner les palettes à fards et les scarabées de cœur⁷.

Caractéristiques morphologiques

Le dernier cachet à collyres exhumé, complet, est parallélépipédique⁸. Ses dimensions hors-tout sont 42 x 25 x 9 mm. Contrairement à la majorité des exemplaires actuellement recensés, ce n'est pas un parallélépipède régulier. Peut-être la pierre a-t-elle été retaillée en vue d'un réemploi ou pour faciliter la préhension du cachet au moment de la prise des empreintes sur les collyres.

Trois inscriptions figurent sur trois des quatre chants⁹ de la pierre. Des séries de lettres, réparties sur deux lignes, ont été gravées en caractères rétrogrades sur deux chants. Une lettre est directement lisible sur le troisième chant.

Les deux plats n'ont pas le même aspect. L'un est lisse et présente des traces d'usure visibles à l'œil nu¹⁰. L'autre est rugueux et a reçu des chocs qui n'ont pas été faits par des outils, mais qui résultent peut-être d'une chute¹¹. Tous deux ont des arêtes chanfreinées contiguës aux chants pourvus d'inscriptions gravées en caractères rétrogrades : très légères sur le plat lisse, ces arêtes sont très marquées sur le plat rugueux.

La pierre présente enfin une perforation. Il semble que le tailleur ait percé le cachet comme une perle : il a vraisemblablement fait un trou de chaque côté de la pierre à l'aide d'une sorte de foret, puis prolongé et réuni les deux trous initiaux à l'aide d'une lime.

Cette perforation est une particularité morphologique notable. En effet, à notre connaissance, non seulement il n'y a que six cachets perforés sur les trois

⁷ Cf. WALTER – PARDON-LABONNELIE – VAN ELSLANDE – TSOUCARIS 2013, p. 83-95, pl. XI-XIII.

⁸ Voir figure 1 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

⁹ Le vocabulaire utilisé dans l'imprimerie nous a semblé anachronique et inapproprié pour distinguer et pour décrire les différentes faces des cachets : l'essentiel des informations est apporté par les « tranches » des cachets et nous ne sommes pas encore en mesure de distinguer systématiquement leur « face supérieure » et leur « face inférieure ». Par commodité, nous avons donc provisoirement recouru au lexique employé par les artisans et désigné les grandes faces comme des « plats » et les petites comme des « chants ».

¹⁰ Voir figure 2 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

¹¹ Voir figure 3 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

cent quarante-six cachets recensés à l'heure actuelle¹², mais la position quasiment centrale du trou est même sinon unique, du moins exceptionnelle¹³.

On pourrait penser que ce cachet a été porté en pendentif comme amulette. Cependant, l'emplacement du trou et l'absence de traces d'usure sur son pourtour indiquent que la pierre a été suspendue à un endroit fixe, sans doute pour pouvoir être retrouvée plus facilement dans une officine, au moment opportun. Cette perforation montre en tout cas que l'utilisateur du cachet n'exerçait pas une profession itinérante.

Caractéristiques épigraphiques

L'inscription dont le volume est le plus important a été gravée sur le plus grand chant¹⁴. Le tracé de ses caractères est moins profond et plus large que le tracé des caractères gravés sur les quarante-six cachets conservés au Cabinet des médailles.

Le texte, lisible sur les photographies en haute définition prises par Rémi Brageu¹⁵, peut être transcrit de la façon suivante :

ASICIANIGRATIĀÑ ←¹⁶

PAREGORICADIMĀ ←

C'est l'usure du plat lisse qui semble avoir fait disparaître la partie supérieure de la lettre Ĝ de la première ligne.

Les caractères ont été gravés à partir d'un double réglage préparatoire. Ce réglage étant plus profond à droite qu'à gauche et des lettres ligaturées (ĀÑ et MĀ) concluant les deux lignes de caractères à gauche, les inscriptions ont été gravées de droite à gauche.

Les ligatures en fin de ligne montrent que les caractères ont été gravés sans tracé préalable. Cependant, comme le double réglage préparatoire, les empattements, la verticalité des fûts, l'horizontalité des traverses ainsi que la régularité des arrondis, des diagonales incurvées des R et des pointes des A attestent le soin apporté à l'exécution de l'inscription.

Le texte peut être transcrit et développé de la façon suivante :

¹² Voir VOINOT, p. 72 (n° 21), 103 (n° 52), 104 (n° 53), 123 (n° 73), 155 (n° 104).

¹³ Il est possible que la perforation du cachet n° 21 soit centrale (VOINOT, p. 72), mais il n'est pas encore possible de l'affirmer car le cachet est encore réputé perdu à ce jour.

¹⁴ Voir figure 4 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

¹⁵ Ingénieur système et développement d'applications scientifiques et imagerie 3D au LAMS.

¹⁶ Signe diacritique utilisé par Luigi Taborelli et Silvia M. Marengo pour indiquer que les inscriptions sont rétrogrades. Voir par exemple TABORELLI – MARENGO 2017.

A(uli) SICIANI GRATIAN̄(i) | PAREGORIC(um) AD IMP̄(etum) ←

« De Aulus Sicianus Gratianus, calmant, pour un accès. »

Tripartite, le nom propre attesté est celui d'un citoyen. Au génitif, il désigne l'inventeur du remède ou, plus vraisemblablement, le praticien qui a confectionné et estampillé le collyre. Le *praenomen* Aulus et le *nomen* Sicianus sont courants dans le monde romain. Comme la majorité des noms de praticiens attestés sur les cachets à collyres, le *cognomen* Gratianus n'a sans doute pas été choisi par hasard puisqu'il est dérivé de l'adjectif *gratus*¹⁷ (« agréable »).

Le nom du remède, *paregoricum* (« calmant »), rend le cachet particulièrement intéressant dans la mesure où ce terme n'avait pas d'attestation épigraphique jusqu'à présent. *Paregoricum* figure, comme nom de remède, dans les textes médicaux latins attribués au Pseudo-Apulée, à Marcellus Empiricus et à Théodore Priscien¹⁸ (actifs au IV^e et au V^e siècles de notre ère) et, comme nom de collyre, dans les ouvrages médicaux grecs attribués à Aétius d'Amida¹⁹ et à Alexandre de Tralles²⁰ (actifs au VI^e et au VII^e siècles de notre ère).

D'après l'inscription gravée sur le cachet exhumé des sous-sols de Lyon, le collyre « calmant » est prescrit *ad imp(etum)* « pour un accès » (d'affection oculaire). De même, Aétius d'Amida recommande le collyre calmant pour toute inflammation et Alexandre de Tralles prescrit le collyre calmant mou et très doux pour les patients qui ne peuvent pas supporter la prise de collyres. D'ailleurs, les deux recettes proposées dans les textes médicaux grecs contiennent de l'opium, un sédatif qui entre encore dans la composition de l'élixir parégorique actuellement prescrit pour combattre la diarrhée. L'attestation épigraphique de ce nom de

¹⁷ Voir KAJANTO 1965, p. 282 ; SOLIN 1995, p. 119-142 ; SOLIN 1998-1999, p. 389-393.

¹⁸ PS.-AP., *herb.* 24 ; MARCELL., *med.* 36, 3 ; THEOD. PRISC., *eup. faen.* 2, 2, 86 ; 2, 33, 109.

¹⁹ AËT. 7,106 (Olivieri, *CMG VIII 2*, p. 369-370) : Κολλύριον ὁ τοῦ Βολᾶ παρηγορικὸν πάσης φλεγμονῆς καὶ συμπεπτικόν. Ψιμμυθίου πεπλυμένου < λβ κρόκου < γ' ὀπίου < δ' ἀμύλου προσφάτου < η κόμμεως < λβ', ὕδωρ (« Collyre de Bolas, qui calme toute inflammation et qui fait digérer. 32 drachmes de céruse lavée ; 3 drachmes de safran ; 4 drachmes d'opium ; 8 drachmes d'amidon frais ; 32 drachmes de gomme ; eau »).

²⁰ ALEX. TRALL. (Puschmann II, p. 9) : Κολλούριον παρηγορικὸν τρυφερὸν πρὸς τοὺς μὴ δυναμένους φέρειν τὴν δῆξιν τῶν κολλουρίων καὶ μάλιστα πρὸς τὰς προσφάτους διαθέσεις. Καδμίας κεκαυμένης καὶ ἐσβεσμένης γάλακτι γυναικὸς δραχ. ις·ἔμοιγε δὲ κάλλιον ἐφάνη προαποπεπλυμένην καῦσαι καὶ οὕτω κατασβέσαι τῷ γάλακτι. Ψιμμυθίου πεπλυμένου ις κρόκου δραχ. δ' ἐν ἄλλῳ α' ὀπίου δραχ. δ' τραγακάνθης οὐγγ. β' ὕδατι ὀμβρίῳ ἀναλάμβανε· ἢ χρῆσις δι' ὠοῦ (« Collyre calmant doux pour ceux qui ne peuvent pas supporter la prise de collyres et surtout pour les états pathologiques récents. 16 drachmes de cadmie brûlée et éteinte par du lait de femme ; il serait préférable, à mon avis du moins, qu'elle soit lavée avant d'être brûlée et éteinte ainsi par le lait. 16 drachmes de céruse lavée ; 4 drachmes de safran ; 1 drachme d'opium, 4 drachmes dans une autre recette ; 2 onces de gomme adragante. Prends de l'eau de pluie comme excipient. Utilisation avec de l'œuf »).

collyre invite ainsi à réfléchir sur les modes de transmission du savoir médical dans le monde romain²¹.

Il faut retourner le cachet pour lire le texte qui figure sur son chant contigu de droite²². La transcription de cette deuxième inscription est la suivante :

GRATI*ST̄A ←

CTVDCVYCI ←

Le tracé de ces caractères est aussi peu profond et aussi large que celui des caractères de la première inscription, mais il est en revanche irrégulier et peu lisible. Gravé sans réglage préparatoire, ce texte n'est pas l'oeuvre de la même main que le premier. Les empattements du premier T de la première ligne, qui semblent forcés, ainsi que l'arrondi du D de la seconde ligne, qui a été gravé en deux temps, dénotent peut-être un manque de savoir-faire en lithogravure. Seul le premier T ayant des empattements, il semble que cette inscription a été exécutée par deux individus.

Pour le moment, seul le début de l'inscription donne lieu à une transcription développée compréhensible :

GRATI(ani)*ST̄A|ÇTV(m) ←

« De Gratianus, *stactum*. »

Si l'inscription semble avoir été gravée par deux individus, le cachet paraît avoir été utilisé par un seul et même praticien. Ce chant étant restreint, les *tria nomina* sont réduits à l'abréviation du *cognomen*. Le nom du praticien est suivi d'un motif séparatif, un signe encore mystérieux, qui figure également sur l'un des plats d'un cachet exhumé à Bavay²³. Enfin, le terme *stactum* est la translittération latinisée d'un nom grec de collyre « au vitriol »²⁴.

Les photographies en haute définition ne permettent pas de lire ensuite en ligature la préposition attendue *ad* (« pour ») et la série finale de lettres est pour le moment difficile à comprendre. L'interprétation la moins fantaisiste consiste à retourner le cachet pour lire deux A sans traverse, un lambda minuscule, un C tracé pour un G et un I souscrit. En restituant un I après le lambda minuscule, on peut lire *AD CAλ[I]CI(nem)*, pour *ad cal[i]gi(nem)* (« pour le brouillard »). Cette

²¹ Voir PARDON-LABONNELIE 2009.

²² Voir figure 5 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

²³ Voir VOINOT 1999, p. 262 (n° 211).

²⁴ Sur les attestations et sur le sens de ce nom de collyre, voir PARDON-LABONNELIE 2014, p. 112-114.

expression désigne un effet thérapeutique escompté par la prescription de collyres *stactum*²⁵.

Sur le chant opposé à cette deuxième inscription figure un *G* directement lisible²⁶. La facture de ce caractère diffère de celle des *G* inscrits sur les deux autres chants : il a donc été gravé sinon par une quatrième, du moins par une troisième main. On trouve parfois des initiales de noms propres gravées en caractères rétrogrades sur les chants et en caractères directs sur les plats des cachets. Ils désignent les propriétaires ou les utilisateurs des pierres²⁷. Ainsi, ce *G* est très vraisemblablement de l'initiale du *cognomen* Gratianus : il servait à repérer un praticien de réputation locale et non l'illustre inventeur d'une recette de collyres *paregoricum* et *stactum*.

Enfin, le quatrième chant du cachet présente une ébauche de trait séparatif d'un côté et une ébauche de double réglage préparatoire de l'autre²⁸. Il est peut-être anépigraphe en raison de son étroitesse et de l'irrégularité de sa forme.

Datation

Ce cachet a été trouvé dans une parcelle du *suburbium* ouest de *Lugdunum*, dans un bâtiment artisanal qui a servi de zone de rejet dans le second quart du IV^e siècle de notre ère. Ce contexte archéologique ne permet pas de le dater car on trouve, dans ce dépotoir, un mobilier très hétérogène, comprenant des éléments résiduels du I^{er} siècle de notre ère. Seuls les attestations tardives du terme *paregoricum* et le tracé inhabituel des lettres rétrogrades²⁹ tendraient à confirmer une datation du cachet correspondant au contexte archéologique du second quart du IV^e siècle de notre ère.

Analyse des substances résiduelles

Elsa Van Elslande a observé à la loupe binoculaire les résidus de matière conservés au bord du trou de suspension et dans les inscriptions rétrogrades. Comme les premiers semblaient constitués de grains moins fins que les seconds,

²⁵ Voir VOINOT 1999, p. 58 (n° 7b), 102 (n° 51b), 113 (n° 62b), 194 (n° 143d), 223 (n° 172a) et 249 (n° 198b).

²⁶ Voir figure 6 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

²⁷ Voir VOINOT 1999, p. 169 (n° 118), 208 (n° 157), 214 (n° 163), 318 (n° 267).

²⁸ Voir figure 7 (cliché Rémi BRAGEU, LAMS).

²⁹ Les études tracéologiques préliminaires de Catherine Lavier portent sur la collection des quarante-six cachets conservés à la BnF, en dépôt sur le site de Tolbiac, pendant les travaux de restauration du site de Richelieu, à compter du 1^{er} avril 2016.

elle a fait deux micro-prélèvements : d'abord dans les résidus de matière conservés au bord du trou de suspension ; ensuite dans les lettres finales des deux lignes de l'inscription la moins lisible.

Un nouvel examen au microscope optique, à plus fort grossissement, sous lumière blanche puis sous lumière ultra-violette, a révélé que les substances résiduelles prélevées étaient vraisemblablement, dans les deux cas, des restes de matière d'enfouissement.

Catherine Lavier effectuera donc un micro-nettoyage du cachet en août 2016 afin de rendre les inscriptions plus lisibles et de prendre des mesures de haute précision dans les gravures. Les résidus de matière extraits des bords de la perforation et des inscriptions seront conservés à des fins d'analyses complémentaires potentielles.

Conclusions préliminaires

La découverte de ce cachet corrobore l'importance accordée au soin des yeux dans le Lyon antique. Ce cachet est le cinquième découvert dans la capitale des Gaules, après les cachets de Hirpidus Polytimus et de Ferox, trouvés dans la Saône, en amont du Pont du Change et près de la Passerelle Saint-Vincent³⁰, et les cachets de C. Iulius Lunaris et de M. Sulpicius, trouvés dans les quartiers limitrophes de Vaise et de la Sarra³¹. Ce cachet a surtout été trouvé à cinq cent mètres de la tombe où a été exhumé un coffret comportant les restes de vingt collyres, daté de la fin du II^e ou du début du III^e siècle après J.-C.³²

Ce cachet a été trouvé dans un contexte archéologique qui ne permet pas de dater son utilisation. Cependant, ses caractéristiques morphologiques et épigraphiques nous donnent de précieuses informations sur son mode de gravure et d'utilisation³³. De forme inhabituelle, perforé en son centre, il présente probablement quatre écritures différentes, dont deux sur un seul et même chant. Il offre l'attestation épigraphique d'un nom de collyre uniquement connu jusqu'à présent par deux textes médicaux grecs tardifs. Enfin, il corrobore l'hypothèse selon laquelle le nom propre attesté au génitif n'est pas celui d'un célèbre inventeur de recettes de collyres, mais celui d'un praticien de renommée locale, qui confectionnait des remèdes dans une officine, peut-être à des fins mercantiles.

³⁰ Voir VOINOT 1999, p. 124 (n° 73) et 167 (n° 116). Le cachet de Hirpidus Polytimus comporte également deux trous et une trace de suspension.

³¹ Voir VOINOT 1999, p. 210 (n° 159) et 303 (n° 252).

³² BOYER – BEL – TRANOY *et al.* 1990, p. 236.

³³ L'étude de ce cachet fait l'objet d'un court-métrage intitulé « Le 346^e cachet à collyres », en ligne à l'adresse [<http://videotheque.cnrs.fr/doc=4858>] ainsi que d'une séquence du documentaire intitulé « L'œil et la pierre », en ligne à l'adresse [<http://videotheque.cnrs.fr/doc=6318>].

Les analyses tracéologiques programmées au LAMS pour l'été 2016 devraient fournir des informations complémentaires sur les modalités de la taille, de la perforation, de la gravure, de l'usage et de l'usure de ce nouveau cachet à collyres.

BIBLIOGRAPHIE

- BOYER R. – BEL V. – TRANOY L. *et al.*, 1990, « Découverte de la tombe d'un oculiste à Lyon (fin du II^e s. après J.-C.). Instruments et coffrets avec collyres », *Gallia* 47, p. 215-249.
- KAJANTO I. 1965, *The Latin Cognomina*, Helsinki.
- PARDON-LABONNELIE M. 2009, « Du savoir au savoir-faire : l'oculistique, une "spécialité" médicale gallo-romaine », in *Transmettre les savoirs dans le monde hellénistique et romain*, Fr. Le Blay (éd.), Rennes, p. 133-153.
- 2013, « Du κολλύριον au "collyre" », in *La coupe d'Hygie. Médecine et chimie dans l'Antiquité*, M. Pardon-Labonnelie (éd.), Dijon, p. 33-49.
- 2014, « Un nouveau regard sur la "tomba del medico" (Morlungo, Vénétie) », *Histoire des Sciences Médicales* 48, p. 107-124.
- SOLIN H. 1995, « Die sogenannten Berufsamen antiker Ärzte », in *Ancient Medicine in its Socio-Cultural Context. Papers read at the congress held at Leiden University (13-15 april 1992)*, I, Ph.J. Van der Eijk, H.Fr.J. Horstmanshoff & P.H. Schrijvers (eds.), Amsterdam – Atlanta, p. 119-142.
- 1998-1999, « Nochmals zu Berufsamen bei antiken Ärzten », *Acta classica Universitatis scientiarum Debreceniensis*, 34-35, p. 389-393.
- TABORELLI L. – MARENGO S.M., 2017, « Medicine Bottles and ointment Jars from Morgantina », *Archeologica Classica* 67 (n. s. II / 7), p. 27-51.
- VOINOT J. 1999, *Les cachets à collyres dans le monde romain*, Montagnac.
- WALTER Ph. – PARDON-LABONNELIE M. – VAN ELSLANDE E. – TSOUCARIS G. 2013, « Apports des analyses chimiques des matières pour le soin et la beauté », in *La coupe d'Hygie. Médecine et chimie dans l'Antiquité*, M. Pardon-Labonnelie (éd.), Dijon, p. 83-95, pl. XI-XIII.

Figure 1 (cliché Rémi Brageu, LAMS)



Figure 2 (cliché Rémi Brageu, LAMS)



Figure 3 (cliché Rémi Brageu, LAMS)



Figure 4 (cliché Rémi Brageu, LAMS)



Figure 5 (cliché Rémi Brageu, LAMS)



Figure 6 (cliché Rémi Brageu, LAMS)



Figure 7 (cliché Rémi Brageu, LAMS)

